

Vaccins : seuil toxique du mercure et de l'aluminium

Tous les jours nous respirons un air rempli de microparticules qui sont, pour la plupart, toxiques. L'avancée des techniques et de l'industrialisation a considérablement vicié notre atmosphère. Mais la pollution inhalée est une chose, la pollution du sang par injection en est une autre. La voie de pénétration est, en effet, un facteur essentiel en ce qui concerne les pathologies susceptibles de se développer après contamination.

Dans les vaccins, de nombreuses substances « ajoutées » à l'antigène, que celui-ci soit constitué de bactéries, de virus, ou de toxines, viennent alourdir la toxicité du produit injecté. C'est le cas des adjuvants de l'immunité (sels d'aluminium) et des conservateurs à base de mercure. On sait depuis longtemps que ces métaux sont éminemment neurotoxiques. Ils sont désormais montrés du doigt dans tous les produits à usage domestique, mais curieusement des doses non négligeables de mercure et d'aluminium sont tolérées dans les vaccins.

Ainsi, assiste-t-on à l'émergence de maladies dégénératives graves directement liées à la présence de ces métaux toxiques dans l'organisme. Pour ne citer que l'essentiel des données actuelles sur le sujet, il convient de mentionner en premier lieu que le mercure contenu dans les vaccins est fortement impliqué dans l'apparition de **l'autisme régressif**, selon les observations du Dr Andrew WAKEFIELD et de son équipe [1]. Bien que violemment décriés par la communauté scientifique, leurs travaux mettent nettement en évidence le rôle du mercure dans cette maladie qui fait des ravages chez les jeunes enfants dans tous les pays du monde. En second lieu, la maladie décrite par l'équipe du Pr GHERARDI [2], la **myofasciite à macrophages**, est, elle, directement liée à l'incrustation dans les muscles de cristaux d'aluminium contenus dans les vaccins.

Pourquoi alors continuer à utiliser ces toxiques dans les vaccins ? La réponse est généralement que les doses qui s'y trouvent sont faibles et ne présentent pas d'inconvénients majeurs. A voir. Les microparticules sont dangereuses pour la santé, quelles que soient les concentrations. « *On ne peut trouver de seuil de pollution au-dessous duquel il n'y aurait pas d'impact sanitaire* » affirme l'AFSSET (communiqué du 23 mars 2009) parlant des particules fines de l'air. Mais cela s'applique tout autant aux particules injectées, voire plus encore. Voici ce qu'écrit la biologiste Jacqueline BOUSQUET [3] : « *A l'état physiologique, il n'existe absolument pas de polluants dans le corps, et en ce qui concerne les « valeurs limites » annoncées, il ne s'agit pas de valeurs au-dessous desquelles il n'y a pas de danger pour la santé, mais bien de décisions politiques arbitraires basées sur un calcul coût/bénéfice, pour voir jusqu'où on peut restreindre l'économie et sacrifier la santé. La publication de « taux admissibles » de polluants chimiques « acceptables » par jour est un scandale, alors que nos experts devraient savoir que le propre du vivant est d'accumuler l'information sans jamais la perdre !* ».

Les « doses journalières ou hebdomadaires » de substances toxiques ont donc constamment fluctué au gré des intérêts du moment. Ce qu'il faut retenir, c'est que « *plus la matière est coupée en petits morceaux, plus elle est réactive et donc dangereuse* » comme le résume Daniel FLOCH, évoquant les nanoparticules [4]. Pour donner plus de goût à un plat, on ne met pas l'oignon entier, on le coupe en petits morceaux. Cela veut dire, en ce qui concerne les toxiques, que les petites quantités sont encore plus nocives que les grandes, surtout si elle sont répétées ou/et couplées avec d'autres toxiques, pouvant entraîner une toxicité chronique par effet cumulatif, source de morbidité, ainsi que l'explique Brigitte CHARPENTIER [5] : « *Une toxicité chronique correspond à une accumulation de faibles doses et de toxiques cumulatifs dont l'élimination est inférieure à la dose quotidienne ; [elle correspond également] à une accumulation des effets du toxique après son élimination : cas de produits à potentiel carcinogène* ». Aluminium et mercure ensemble, même à faible dose, se potentialisent et augmentent leur toxicité.

Les particules indésirables de grande taille sont plus facilement neutralisées, phagocytées, par les cellules de notre système immunitaire, que les particules de petite taille qui peuvent passer inaperçues et se glisser dans les voies de circulation de notre corps ; transportées par le flux sanguin, elles atteignent nos organes vitaux (foie, rein, cœur, cerveau...) qu'elles endommagent. Aucune barrière ne les arrête. De même qu'une pincée de sel suffit à saler toute une casserole d'eau, de même **une trace de mercure** peut provoquer des altérations en profondeur de notre ADN. Or, ce sont précisément des traces résiduelles de mercure que l'on trouve actuellement dans les vaccins de routine, car le mercure, malgré une directive européenne incitant à l'élimination de ce métal dans les produits de santé, est toujours utilisé dans les processus de fabrication des vaccins, sans que l'on puisse totalement l'éliminer. En outre, dans un flacon multidose (ex. pour le vaccin H1N1), le mercure est utilisé à dose pondérale et constitue alors un véritable empoisonnement massif.

Quant à l'aluminium, il est présent comme adjuvant dans de nombreux vaccins [6]. Il n'existe pas d'études, à notre connaissance, qui déterminent un seuil de toxicité pour **l'aluminium injecté**, ce qui

n'est pas le cas pour l'**aluminium ingéré** : dans l'eau de boisson et l'alimentation, le seuil a été fixé par l'OMS et la FAO en 2006 à 1mg/kg de poids corporel par semaine [7]. En tout état de cause, un nouveau-né reçoit une dose conséquente d'aluminium. Pour le vaccin Infanrix Hexa, la dose d'aluminium injectée à un bébé entre 2 et 16 mois peut aller de 2,46 mg à 7,2 mg, selon les données fournies par Virginie BELLE [6, p.56]. Un nourrisson est-il capable de supporter sans dommages une telle dose de toxique ? Quand on sait que « *le nouveau-né présente une immaturité de ses systèmes enzymatiques ce qui ralentit l'élimination des médicaments ; [et qu'] il présente aussi une sensibilité plus grande aux neurotoxiques par la proportion élevée du système nerveux central par rapport à sa masse corporelle (grosse tête et petit corps)* » [5], on a de quoi s'inquiéter sur l'avenir de sa santé.

L'équipe du Pr GHERARDI est la seule à avoir étudié le parcours de l'aluminium dans le corps. Contrairement à ce qui était affirmé jusqu'à maintenant, l'aluminium ne reste pas à l'endroit où il est injecté. « *50% de l'hydroxyde d'aluminium passe dans le sang circulant ; atterrit dans le foie et la rate, avant de finir son chemin dans le cerveau. Mais contrairement aux autres organes, le cerveau ne laisse pas sortir les particules d'aluminium. Cette pénétration de particules dans le cerveau se fait à l'intérieur de cellules, qui englobent les microparticules lors de l'injection. Ces cellules deviennent alors « immortelles » et ne peuvent plus se dissoudre* » [8]. Cette découverte est aussi relatée par une journaliste d'investigation britannique, Janine ROBERTS [9], qui évoque également le rôle de l'aluminium dans le syndrome de « fatigue chronique » observé chez les adultes vaccinés.

Il va sans dire que l'absence de risque n'existe pas quand il s'agit de substances notoirement toxiques. Le seuil tolérable n'est donc pas une valeur de sécurité mais une donnée empirique qui assure une couverture aux fabricants et aux prescripteurs. D'ailleurs, c'est ce qui prévaut en vaccinologie, puisque voilà un siècle que l'on expose la population à l'action des toxiques qui la fragilisent, alors que l'on prétend la protéger des maladies, sans que rien ne change malgré les effets délétères croissants des vaccins sur la santé. Pour l'immunologiste Jean-Pierre REVILLARD [10] : « *Un traitement entraînant 1% d'accidents graves est jugé parfaitement acceptable dans une maladie sévère* ». Il reconnaît pourtant que « *l'histoire de la vaccination est émaillée de chapitres noirs* ». Comme beaucoup, il est obligé de constater que l'évaluation de l'efficacité et de l'innocuité d'un vaccin « *est toujours difficile* ». Allons jusqu'à dire plus exactement **qu'aucune preuve de l'efficacité et de l'innocuité des vaccins n'a été fournie jusqu'à présent**. Ce que l'on oublie, c'est que les gens que l'on vaccine sont des bien-portants, tous différents. De quel droit admettre d'en sacrifier ne serait-ce que 1% ? Au reste, en raison d'une vaccinovigilance très insuffisante et non indépendante, ce chiffre doit être considéré comme très en-dessous de la réalité. Quand prendra-t-on la décision de cesser d'empoisonner nos enfants impunément ?

NB. Nous recommandons vivement la lecture de l'ouvrage du Dr Jean PILETTE « *L'aluminium dans les vaccins* » sur le site d'ALIS www.alis-france.com/documents.php

Références

- 1 – Le Dr WAKEFIELD vient d'écrire un livre où il retrace tout son travail et la persécution dont il a été victime : « *Callous disregard – Autism and vaccines – The truth behind a tragedy* » Ed. Skyhorse, 2010
- 2 – Le Pr GHERARDI a nettement incriminé les particules d'aluminium dans cette pathologie lors de son intervention au colloque consacré aux Nanomatériaux le 14 juin 2010 à Créteil. « *Il est maintenant admis que les lésions de MFM reflètent une persistance prolongée de l'hydroxyde d'aluminium dans l'organisme détectable dans les macrophages au site d'injection. Ce constat remet en question l'idée que les cristaux d'AL(OH)₃ font l'objet d'une solubilisation rapide après injection au contact des acides faibles du liquide interstitiel* ».
- 3 – www.ateliersante.ch/toxique.html
- 4 – Futura -Sciences 12 février 2008.
- 5 – Brigitte CHARPENTIER et coll. « *Guide du préparateur en pharmacie* », Ed. Masson, 2008
- 6 – On peut trouver la liste des vaccins contenant de l'aluminium dans l'excellent livre de Virginie BELLE : « *Quand l'aluminium nous empoisonne* » Ed. Milo, 2010 et sur plusieurs sites, notamment : www.S2.e.monsite.com/2010/01/09/76505152septembre-2009-pdf.pdf
- 7 – FAO et OMS, Commission du codex alimentarius, mars 2007 et mars 2008
- 8 – cf Europe 1, 13 octobre 2010
- 9 – Janine ROBERTS « *Fear of the invisible* », Ed. IIMP, Bristol, 2009 et « *The vaccine papers* » (sous presse). Janine ROBERTS, vient de recevoir le prix Giorgio TREMANTE (Gérone oct 2010) pour ses recherches sur les effets secondaires des vaccinations.
- 10 – Jean-Pierre REVILLARD, « *Immunologie* », Ed. De Boeck, 2001

Françoise JOËT
Association ALIS

19, rue de l'Argentièrre 63200 RIOM

www.alis-france.com

siege@alis-france.com